

Déficit chronique et en apparence insoluble

CNSS et CNRPS dos au mur !



Focus : Blanchiment d'argent, encore et toujours

Débat : Le budget tunisien reste financé par le contribuable

Secteur : Communication, le parent pauvre de l'entreprise

2000 visiteurs prévus à la 4ème édition « MobileExpo 2012 »

Après une année de transition, suite aux événements qui ont marqué l'année 2011 en Tunisie, et en réponse aux souhaits des professionnels du secteur, le Salon Professionnel des Technologies & des solutions de la Mobilité en Tunisie, « MobileExpo 2012 », revient pour sa 4ème édition. Cette manifestation, l'unique en Tunisie qui offre l'opportunité de regrouper les principaux opérateurs mobiles, fournisseurs et propriétaires de contenu mobile, aura lieu les 14 et 15 Mai 2011 au Palais des Congrès de Tunis. Organisé par Tunisia IT, ce rendez-vous incontournable de la mobilité sera également l'occasion pour les participants de s'ouvrir sur les dernières nouveautés enregistrées dans le domaine en Tunisie,



notamment dans les domaines de la Téléphonie, multimédia, monétique, e-banking, marketing mobile, m-commerce, bureau mobile, les terminaux mobiles, les applications mobiles, GPS... Cette manifestation, qui sera organisée durant deux jours, regroupera des sociétés tunisiennes et internationales œuvrant dans le secteur des technologies mobiles avec plus d'une trentaine d'exposants et 2000 visiteurs prévus.

L'Ecole Nationale des Ingénieurs de Sfax remporte le Trophée Imagine Cup et représentera la Tunisie à Sydney 2012

C'est finalement grâce à une application innovante permettant de commander un téléphone mobile à distance, juste en faisant bouger la main ou l'avant bras que l'équipe de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Sfax (ENIS) a remporté, à l'issue d'une âpre compétition, le Trophée Imagine Cup de Microsoft. Portant le nom de Heroes Come Back et formée de quatre étudiants, elle ira ainsi en juillet prochain à Sydney (Australie), représenter la Tunisie au tour final qui mettra à rude épreuve des développeurs sélectionnés du monde entier. Le projet primé, par six en compétition, consiste, en effet, en une application sous Windows phone 7 qui permet de programmer le Kinect de manière à ce que l'utilisateur peut commander son téléphone mobile sans le toucher. Dépassant ainsi le tactile, il suffit de faire un simple mouvement de la main ou



du bras pour faire exécuter le choix décidé, comme si on pressait un bouton en lui faisant toucher directement sur l'écran. L'avantage de cette innovation est notamment de permettre à des personnes handicapées de se servir à distance de leur téléphone mobile. Plus de 500 étudiants venus des différentes régions de Tunisie soutiennent leurs équipes, ne cessent

d'applaudir leurs stars, agitant le drapeau et entonnant l'hymne national dans une agréable ambiance festive.

Lancement d'un nouveau guide d'achat 100% tunisien

Finies les recherches interminables dans de nombreux sites web pour trouver des informations sur un produit ! Terminé le recours aux guides d'achat étrangers inadaptés à nos besoins ! Désormais il existe un guide d'achat tunisien avec plus de 5000 articles : pour chercher vos produits, localiser géographiquement les commerçants disposant des produits recherchés et comparer les prix, une adresse: www.acombien.com. (Source : [espacemanager](http://espacemanager.com))



5ème Salon International de l'Automobile, des Equipements de Garage et de Pièces de Rechange

La 1ère voiture de fabrication tunisienne fait son show

La 5ème édition du Salon International de l'Automobile et des Equipements de Garage et des Pièces de Rechange qui se tient à partir du 08 au 12 mai courant est marquée par la présentation de la première voiture tunisienne baptisée « Barkia Africa ».

Outre cette première du genre, « Auto et Equip Garage », conformément à sa vocation, constitue un espace destiné à offrir aux professionnels de l'automobile,

de la mécanique auto et du commerce des pièces de rechange, l'opportunité « de trouver une grande variété de produits et de solutions innovantes afférents à leurs activités. »

les vingt-mille visiteurs professionnels attendus, sont invités à faire la découverte des nouvelles tendances de la profession lors de la visite des stands des 200 exposants en provenance de 10 pays ainsi qu'à l'occasion de la série de conférences techniques liées au secteur de l'automobile et des équipements de garage.

Les organisateurs du salon de l'automobile proposent en effet à leurs visiteurs « de nouveaux champs d'activités concernant les concessionnaires de voitures, les équipements destinés aux ateliers, les véhicules utilitaires, l'alimentation en énergie et les matériels de diagnostic véhicule. »

Taieb LAJILI



Supplément hebdomadaire
réalisé par:

Le Service économie du Temps :

Yosr Guerfel Akkari
Zied Dabbar

Collaborateurs :

Salah Ghrab
Kamel Bouaouina

Partenariat entre Orange Tunisie et l'Aiesec University dans le cadre de la Mobing Week

Orange Tunisie continue à encourager les jeunes développeurs tunisiens en s'associant à l'Aiesec University pour l'organisation de sa Mobing Week. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du « Programme Développeurs », lancé par l'opérateur depuis octobre 2010, et qui vise à fédérer tous les acteurs de la mobilité en Tunisie afin de créer un véritable marché dans lequel ces jeunes développeurs pourront faire valoir toute leur expertise et leur créativité. Après des sessions d'initiation et de formation déployées sur l'ensemble du territoire tunisien, Orange Tunisie parraine cet événement organisé par l'Aiesec University et met à sa disposition son savoir-faire dans domaine du développement mobile. Rappelons que l'Aiesec est l'une des organisations estudiantines les plus réputées et les plus ancrées dans le paysage associatif tunisien La remise des prix aura lieu demain lors d'une cérémonie organisée au Technopark Elgazala,

avec à la clé, 2 iPad offerts par Orange Tunisie pour l'équipe gagnante.



Gouvernance et transparence dans le secteur public

Blanchiment d'argent, encore et toujours



Par ces tendances à l'assainissement tous azimuts, on n'arrête pas d'évoquer à tout bout de champ la justice transitionnelle, de l'édification des règles de bonne gouvernance et de transparence à tous les niveaux : de la base au sommet.

Apurer le secteur public des pratiques de malversation, de corruption, de clientélisme, d'abus de pouvoirs...deviennent les mots d'ordre de l'ère post-révolutionnaire. Comme partout ailleurs dans le monde, le secteur public a enduré des années durant des pratiques insalubres. Des années et des années de dilapidation de biens et deniers publics au profit de l'ex-famille mafieuse. Certains dossiers remontent à la surface, mais bien d'autres moisissent encore au fond des tiroirs. Les cas d'abus de biens publics, de corruption, de blanchiment d'argent, ne semble pas s'arrêter après la révolution. D'ailleurs et selon la Radio Télévision Belge Francophone, 23 dossiers de corruption politique ont été ouverts en 2011 contre 9 dossiers en 2010. Jean-Claude Delepierre, président de la Cellule de traitement des informations financières (ctif-cfi) a affirmé dans ce même ordre d'idées que la Tunisie se retrouve 5ème dans la liste des pays où de l'argent sale est transféré en Belgique en 2011. Ainsi et avec 20.001 déclarations de soupçon provenant des entreprises, professions et autorités tant financières que non financières (+7%) et 5183 nouveaux dossiers (+5%), la CTIF a décelé plus de 23 millions d'euros d'argent douteux en 2011. C'est dire que le nouveau ministère chargé de la Gouvernance et de la lutte contre la corruption à l'échelle nationale a un très long chemin à parcourir dans un terrain semé d'embûches. Un travail de longue haleine.

La mise en place des règles de bonne gouvernance et de transparence dans le secteur public fut le leitmotiv de la conférence annuelle internationale de l'Ordre des Experts comptables de la Tunisie (OECT) tenue jeudi dernier à Tunis. Mais faut-il se fier avec un simple slogan pour mettre réellement les bases d'une bonne gouvernance des biens publics loin de toute langue de bois ?

Lors de cette conférence annuelle, Kamel Nabli, le gouverneur de la BCT a affirmé « l'ins-

tauration d'un secteur public mais aussi d'une administration publique fondés sur la bonne gouvernance et la transparence constitue, pour la Tunisie post-révolutionnaire, un facteur fondamental à même de consolider les piliers de l'Etat de droit et des institutions démocratiques, d'une part, et de relancer la croissance économique et la création des richesses, d'autre part ». Le gouverneur de la BCT a mis l'accent sur les moyens à même d'assurer la bonne gouvernance et la transparence au sein de la Banque Centrale de Tunisie en tant qu'autorité publique chargée de la régulation du secteur bancaire. Il persiste et signe sur l'indépendance de l'institution d'émission sur les trois palans organique, fonctionnel et financier. Il appelle au renforcement de l'indépendance opérationnelle de la BCT, une indépendance à inclure et consolider dans les fondements de la nouvelle constitution. « La rédaction de la nouvelle constitution présente une opportunité historique afin d'y inscrire toutes les dispositions et les fondements à même de garantir l'adoption des meilleures pratiques de bonne gouvernance au sein des institutions nationales surtout en ce qui concerne les autorités de régulation à l'instar de la Banque Centrale de Tunisie et le Conseil du Marché Financier. En effet, notre nouvelle constitution gagnerait à mentionner expressément le principe de l'indépendance fonctionnelle, organique et financière de la Banque Centrale de Tunisie et ce, tout en œuvrant à la coordination entre les objectifs de la politique monétaire avec celui de la croissance économique et l'intérêt général du pays et en prévoyant les mesures nécessaires de responsabilisation et de transparence et ce, à l'instar de la Suisse, le Mexique, le Chili ou de l'Afrique du sud. », dixit-il

La mise en place des règles de transparence et de bonne gouvernance devrait s'étendre à tous les secteurs et toutes les institutions publiques afin de jeter les bases d'un Etat de droit et des institutions tout en assurant la légalité sociale exigée.

Partenariat tuniso-français

On tourne la page « Sarko » ?

La victoire de François Hollande à la présidentielle française avec 51,8% de suffrage, suscite beaucoup d'espoir au sein de la communauté arabe et particulièrement nos ressortissants établis en France. Certains espèrent un avenir meilleur pour la coopération bilatérale tuniso-française. La France, premier partenaire économique et commercial de la Tunisie séculairement prouvé, son rayonnement s'est altéré sur l'échiquier diplomatique national post-Révolution. Un essoufflement peut être dû à un manque d'agressivité de notre diplomatie envers les pays européens et notamment vers les « anciens » amis de la Tunisie. Une attitude trouvant ses origines en aucune visite officielle n'a été effectuée jusqu'à preuve du contraire par le gouvernement de Jebali en France ? D'ailleurs, le gouvernement ne s'est pas empressé pour désigner un ambassadeur de la Tunisie en France. Tout compte fait, gardon l'espoir que la victoire du candidat socialiste François Hollande, servira pour tourner la page de Sarkozy, et ce, loin des temps fébriles qui ont marqué la période fin Sarkozy. Rappelons qu'il y a près d'un an, François Hollande a proposé lors d'une visite en Tunisie une conversion de la dette tunisienne sous forme de don par la communauté internationale. Selon l'agence TAP, le nouveau président de la République française avait déclaré : « La France doit aider la Tunisie à affronter les difficultés économiques et sociales...Et si j'accède à la présidence de la République, je m'efforcerais de faciliter les échanges culturels et économiques entre les deux pays et jeter les fondements d'une coopération d'égal à égal ». De belles promesses, en perspective ! Espérons quand même que M. Hollande ira au bout de ses promesses? Il va sans dire qu'en 2011, les exportations françaises ont augmenté de 4,5% contre une augmentation de 13,4% pour les importations, soit un total volume d'échanges de près de 8 milliards d'euros. 1300 entreprises françaises opèrent en Tunisie dont 61 unités productives ont cessé leur activité après la Révolution. La France demeure par ailleurs, le premier investisseur en Tunisie hors énergie avec un volume d'investissement de 210 MDT. Un partenariat séculaire à consolider, appelé à prendre une nouvelle tournure après l'avènement de Hollande.

Déficit chronique et d'apparence insoluble

CNSS et CNRPS

Face au déficit des caisses de sécurité sociales, les scénarios ne manquent pas. Mais, à chacun sa vision. Quoi qu'il en soit, un consensus devrait s'instaurer.

Le débat n'est pas récent. Les déficits des caisses sociales (CNSS et CNRPS) ne cessent de soulever des polémiques. En effet, sous l'effet des mutations économiques, les équilibres financiers de ces deux caisses sociales ne cessent de se détériorer. Chiffres à l'appui. Au bout d'une décennie (2000-2009), la CNRPS est passée d'une situation bénéficiaire (10 millions de dinars) à une situation déficitaire, accusant ainsi un déficit de l'ordre de 23 millions de dinars en 2009. Pareil, pour la CNSS qui a accusé un déficit de 70 millions de dinars en 2009 (les chiffres relatifs aux deux années passées ne sont pas encore fin prêts). Les équilibres financiers des deux caisses se désagrègent davantage avec le vieillissement de la population et le départ massif des affiliés aux deux caisses à la retraite. Actuellement, le nombre des personnes âgées de soixante ans et plus est en perpétuelle augmentation. Il devrait ainsi dépasser les 20% de la population tunisienne, d'ici deux décennies selon les prévisions des deux caisses. Par conséquent, le déficit des deux caisses sociales ira en s'aggravant de plus en plus. Explications ?

Un déficit qui s'aggrave !

Auparavant, le ministère des Affaires sociales n'avait pas coutume à dire les choses telles qu'elles. On affirme ainsi, que le déficit des deux caisses sociales est un fléau international et qu'il est toujours étayé par le phénomène du vieillissement de la

population. Et pour rétablir l'équilibre, on procède souvent à des augmentations des cotisations sociales sans pour autant engager des réformes radicales. Les cotisations des salariés étaient ainsi majorées de 2,2% en 1994 et de 1,8% en 2007. Celles des employeurs ont connu la même courbe avec des majorations 2,5% en 2002 et de 1,8% en 2007. On propose également, une réforme du régime de la retraite et on préconise ainsi une augmentation de l'âge du départ à la retraite et la limitation à 50% du salaire, le plafond de la pension de retraite. Le problème se pose avec la CNRPS qui connaît une croissance vertigineuse du nombre des personnes âgées qui y sont affiliées. Le déficit de la CNRPS est de l'ordre de 37,9 millions de dinars selon certaines sources. Toute chose étant égale à par ailleurs, cette caisse pourrait épuiser toutes ses réserves à l'horizon de 2015. Le nombre des personnes affiliées à la CNRPS a atteint 649 500 personnes environ au cours de l'année 2009, contre 213 000 bénéficiaires environ quelques années auparavant. Ce chiffre est encore révisé à la hausse, puisque selon les estimations du ministère des Affaires sociales, le nombre des cotisants devrait atteindre, en 2015 plus que 700 500 cotisants environ contre 264 000 bénéficiaires. La tendance s'affirme au niveau de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale dont le nombre des affiliés a atteint 1 969 000 affiliés environ, tandis que le nombre des bénéficiaires a dépassé les

397 000 bénéficiaires. Certes, les prévisions laissent entrevoir une augmentation du nombre des cotisants et des bénéficiaires pour atteindre 2.361.000 cotisants et 507 000 bénéficiaires environ. Plus encore, selon les estimations du ministère des Affaires sociales, le nombre des bénéficiaires va doubler d'ici 2030, tandis que le nombre des cotisants va augmenter uniquement de 35%. Cette situation ne fera qu'aggraver encore plus le déficit des deux caisses sociales. Pour cela il est nécessaire d'entamer les réformes suffisamment tôt.

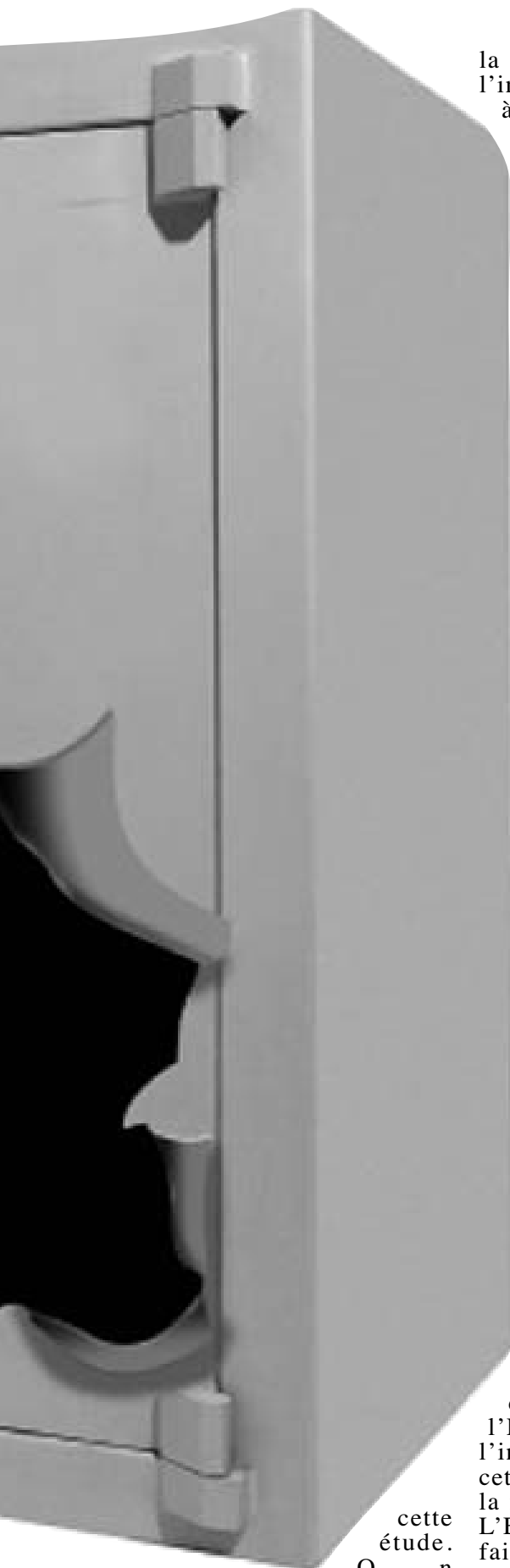
Ne pas confondre sécurité sociale et solidarité sociale

Al'UGTT, les propositions gouvernementales anciennes semblent ne pas avoir de bons échos. A l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), on affirme souvent que la majoration des cotisations n'est pas une solution, histoire de dire que la réponse à un problème socio-économique devrait être impérativement socio-économique. Le déficit des deux caisses sociales devrait être résolu par l'accroissement de l'emploi. On propose ainsi, dans une étude relatives au déficit des deux caisses sociales lancée en 2005, une série de revendications « permettant d'amortir le choc, voire de redonner un nouveau souffle aux caisses de sécurité sociale », peut-on lire



dans

S dos au mur !



la fraude sociale et surtout l'incitation de l'Etat à renoncer à l'octroi des exonérations des cotisations des cotisations sociales. Dans le même contexte, on pense certes, à une révision du mode de financement de la santé publique pour aboutir à une suppression des multiples transferts des caisses sociales au ministère de la santé publique. La mise à la retraite anticipée est aussi une pratique contestée par l'UGTT car elle engendre des charges supplémentaires pour les deux caisses sous formes de « pensions veilleuses ». Ce genre de mise en retraite se justifie par la nécessité d'offrir des opportunités d'emplois aux jeunes générations. Or, l'expérience a démontré que la plupart de ceux qui partent en retraite anticipée demeurent pendant assez longtemps actifs. Ceci est d'autant plus vrai que l'espérance de vie ne cesse de s'allonger. Dans la même étude, l'UGTT propose la révision de l'âge de la retraite sur la base d'une étude sectorielle approfondie. On appelle aussi à une réforme du mode de financement des caisses de sécurité d'une façon générale tout en précisant que l'Etat devrait faire la distinction entre sécurité sociale et solidarité sociale, pour que la sécurité sociale ne soit pas une forme d'entraide sociale entre des catégories sociales à profils plus ou moins comparables. La solidarité sociale devrait ainsi être une entraide entre des catégories différentes. C'est dire, que l'Etat devrait prendre l'initiative pour concrétiser cette solidarité sociale à travers la fiscalité indirecte, les dons. L'Etat devrait surtout cesser de faire supporter aux caisses sociales une partie croissante des fonds de solidarité sociale.

Certes, face au déficit des caisses sociales, les solutions et les propositions ne manquent pas. Hormis, les propositions à

connotations syndicales, le patronat a aussi une vision propre à lui, ce qui pourrait tout de même faire parvenir à un consensus. En fait, selon des responsables à l'UTICA, le déficit des caisses sociales pourrait être résolu. On devrait toucher à la fois, aux cotisations, à l'âge de la retraite et au nombre des années de travail ainsi que l'instauration d'une sorte de fiscalité indirecte entre autres une TVA sociale intelligente. C'est-à-dire ? Les cotisations peuvent être majorées de 3% dont 1% serait pris en charge par l'employé et 2% par l'employeur. L'âge de départ à la retraite pourrait être rallongé d'une année, ce qui paraît plausible. On pourrait également calculer les cotisations sur la base de 13 ans au lieu de 10 ans. A cela s'ajoute l'instauration d'une TVA sociale et une fiscalité indirecte (taxer les biens de luxe, l'alcool, le tabac ...) pour trouver de nouvelles sources pour renflouer les caisses.

Ces propositions et d'autres déjà précitées sont encore en phase d'étude. Auprès du ministère de tutelle, on semble penser sérieusement à cette donne, mais tout en pensant en même temps à d'autres chantiers plus prioritaire, tel que le chômage et la lutte contre la pauvreté. Mais, ce n'est qu'un vaste chantier qui ne devrait pas tarder à entrer en action. On attend encore !

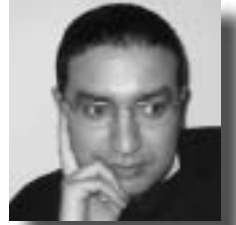
La CNAM sera-t-elle affectée par la crise des caisses sociales ?

La CNAM pourra, pour les années à venir, connaître un déséquilibre financier à l'instar des autres caisses sociales. Ainsi, avec l'augmentation de ses charges financières, les frais de soins en l'occurrence, la CNAM a l'air de connaître les mêmes difficultés que la CNSS et la CNRPS. Chaque année, cette caisse d'assurance maladie se trouve "soulagée" de quelques dizaines de millions de dinars pour indemniser les accidents de travail qui causent des victimes parmi ses assurés. Les coûts de la réparation des préjudices relatifs aux accidents de travail frôlent les 100 MD et

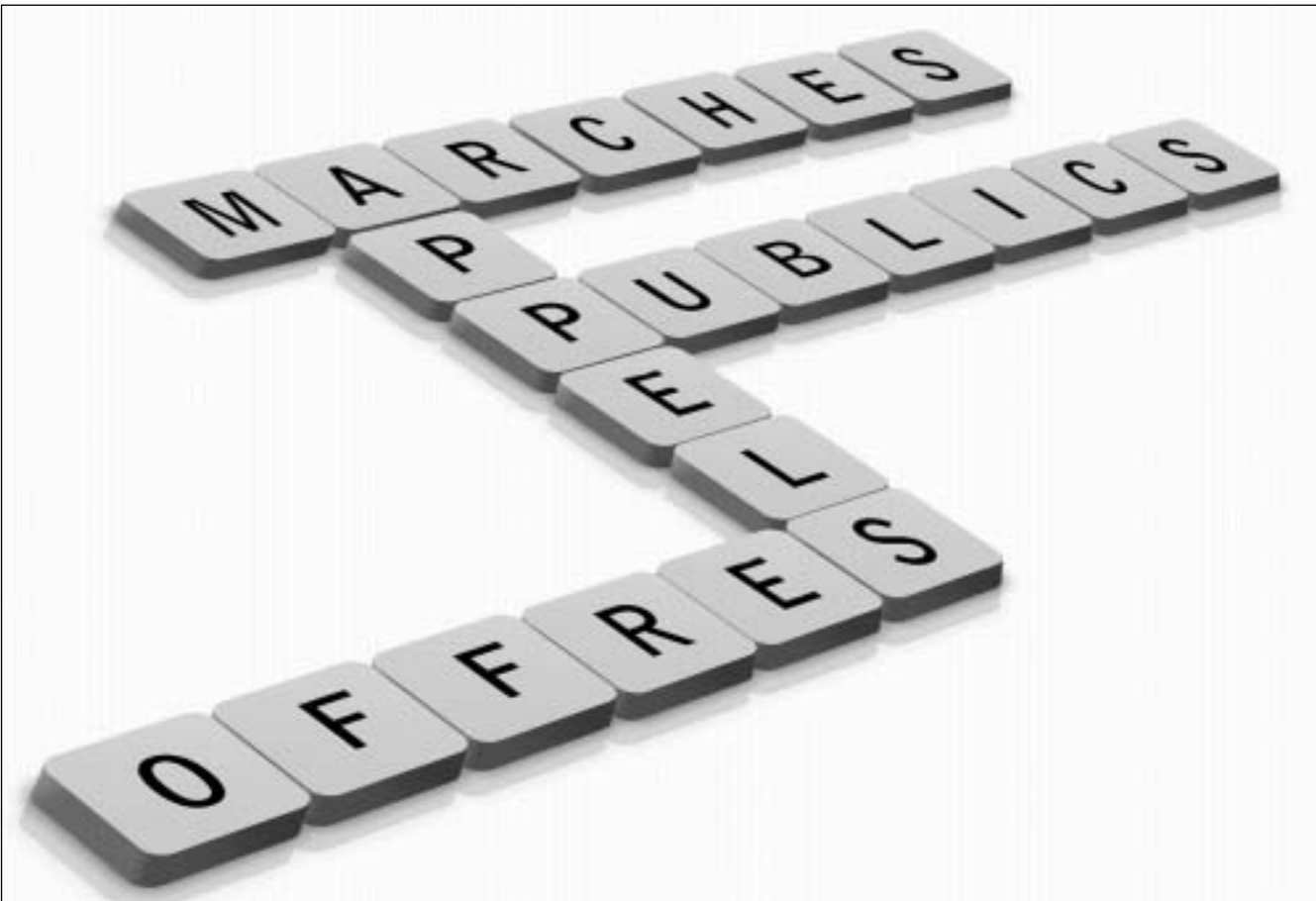
les indemnités journalières (1 million et 100 mille jours de travail perdus) et les salaires ont atteint, à leur tour, 40 MD environ en 2009. Ces chiffres sont révisés à la hausse et la CNAM supportera de plus en plus des charges. Côté syndical on affirme que la CNAM va être déficitaire d'ici quelques années. Car les besoins, en termes de santé, se multiplient d'année en année, alors que les ressources de la CANM sont encore limitées. Elles seront encore plus réduites par le départ d'un grand nombre des affiliés à la retraite. En fait, les dépenses nationales de santé connaissent une augmentation annuelle de 10% environ. Idem pour les dépenses relatives aux caisses de sécurité sociales qui grimpent annuellement de 13% environ. D'ailleurs ces deux dernières années les dépenses nationales en matière de santé ont augmenté de 28%. A cela s'ajoute le phénomène du vieillissement de la population totale à plus de 60 ans qui est actuellement à 9,7%. Ce taux devra avoisiner 18,1% d'ici 2030. Conséquence : la CNAM serait, par un simple calcul, incapable de préserver ses équilibres financiers sans avoir augmenté ses recettes. Ces recettes sont assurées à hauteur de 80% par le secteur privé, le reste est procuré par l'étatique. Et quand bien même, les retraités seront en grande majorité issus du secteur privé, la CNAM serait de plus en plus confrontée à une hausse des coûts de soins. La solution réside, selon bon nombre des spécialistes, dans la majoration des cotisations, ce qui est impossible actuellement. Pour cela, l'Etat doit intervenir afin de doper les fonds des caisses sociales. Le report de l'âge du départ à la retraite pourra présenter, également, une solution, mais a priori, cette question pourra instaurer un déséquilibre au niveau de la productivité des travailleurs. A contrario, pour la CNAM, la réforme des retraites en Tunisie est devenue une nécessité pour maximiser les recettes des caisses sociales...

cette étude. On propose ainsi, la lutte contre la diffusion sur une très large échelle des emplois précaires. On revendique aussi la lutte contre le phénomène de

Les normes comptables internationales pour le secteur public : un gage de bonne gouvernance



◇◇◇◇◇
Par Anis WAHABI
Expert Comptable



Le citoyen tunisien, même averti connaît-il le budget de sa municipalité ? A-t-il une idée, même générale, sur sa situation financière, sur ses principales sources de financement ou l'affectation de ses dépenses ?

Si la réponse, en toute évidence, est non, ne parlons pas alors de l'évaluation des interventions de la municipalité, par rapport aux atteintes des objectifs retracés ou de la nécessité d'atteindre l'équilibre financier.

Pourtant, nous sommes souvent critiques aux performances des municipalités dont les activités touchent notre vie d'une manière directe et permanente.

Que dirons alors d'autres entreprises et organisations publiques telles que les conseils régionaux, les entreprises publiques à caractère administratifs, les administrations publiques, etc. ?

Dans la quête actuelle de la bonne gouvernance et de rationalisation de la gestion de l'argent public, la transparence financière constitue, à la fois, un pilier essentiel et un outil indispensable.

Ainsi, l'adoption d'un processus comptable permettant de

refléter la réalité de la situation financière de ces organisations et leur performance s'impose. Ceci permettra par la même occasion de faciliter le contrôle de la gestion publique et de rendre compte aux parties prenante, principalement le peuple, en tant que mandataire principal.

Afin de ne pas récréer la roue, l'adoption des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) constitue une décision judicieuse et peu coûteuse.

La Tunisie ne constituera pas, ainsi, l'exception, puisque les normes IPSAS sont déjà adoptées par une centaine de pays à et par des organisations références telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Commission européenne, l'OTAN, le FAO, le PNUD, etc.

L'adoption de ces normes offrira à la Tunisie plusieurs avantages dont notamment :

- L'établissement de

rapports financiers fiables et transparents qui renforcent la confiance dans la situation financière de l'Organisation ou l'administration.

- L'adoption de normes comptables internationales de qualité élevée.

- La fourniture d'informations financières complètes, comparables et compréhensibles qui améliorent la prise de décisions et l'utilisation des ressources.

La mise de côté du système de comptabilité publique de trésorerie et l'adoption d'un système comptable basé sur le principe de l'engagement, aura notamment les incidences suivantes :

- Comptabilisation intégrale des engagements liés à l'activité. Fini alors les casse-têtes liés au morcellement budgétaire et les attentes parfois longues de déblocage des budgets.

- Comptabilisation et amortissement des immobilisations tels que les bâtiments, les véhicules, le mobilier et le matériel, en conséquence de quoi les immobilisations ne seront pas imputées sur les dépenses au coût d'achat (y compris le coût lié à la mise en exploitation de l'immobilisation) pendant l'année

d'achat, mais seront amortis sur la durée de leur vie utile.

- évaluation des stocks.

- Inventaire annuel des actifs (matériels, mobiliers, voitures, etc.) et constatation à temps des écarts et des abus.

- Elaboration du budget selon la méthode de comptabilité d'exercice, c'est -à-dire un budget totalement aligné sur les normes comptables, ce qui mettra d'avantage l'accent sur la planification et le contrôle périodique des réalisations.

- changement de la structure et du contenu des rapports financiers à tous les niveaux permettant plus de visibilité et simplifiant le contrôle.

- Mise en place d'un système de reporting annuel basé sur les états financiers mettant en évidence la situation financière, la performance et le volume des engagements donnés et reçus et mettre, ainsi, chacun devant ses responsabilités.

Dans la quête actuelle de la bonne gouvernance et de rationalisation de la gestion de l'argent public, la transparence financière constitue, à la fois, un pilier essentiel et un outil indispensable.

Afin de ne pas récréer la roue, l'adoption des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) constitue une décision judicieuse et peu coûteuse.

Tourisme familial :

Quand les enfants décident?

Le tourisme dit « familial » a désormais le vent en poupe en Tunisie. De plus en plus d'hébergements, de sites de voyagistes, de sites d'activités, de brochures, tout un arsenal mis en place pour attirer les familles. Les enfants et leurs parents sont aujourd'hui une cible à prendre en compte, le créneau étant exponentiel depuis quelques années. Ce tourisme familial fait l'objet, au sein de la famille, d'une certaine concertation entre ses différents acteurs comme nous l'explique d'Imène Kammoun doctorante en sciences de marketing.



Les recherches sur le comportement de consommation de la famille ont montré que la décision d'achat est le sujet d'une négociation inter familiale qui fait intervenir tous ses membres y compris les enfants. Par ailleurs, l'influence de l'enfant n'est prise en considération que pour l'achat des produits qui le concerne. Il est primordial de comprendre la nature de cette influence pour un produit bien particulier qui intéresse tous les membres de la famille en l'occurrence le départ en vacances et ce afin de donner un éclairage pour les professionnels sur le rôle que joue l'enfant en tant qu'un acteur ayant son mot à dire dans la prise de décision de départ en vacances. Au cours des dernières années le tourisme était perçu parmi les secteurs les plus importants dans l'activité économique nationale. L'essor remarquable de ce secteur a été accompagné par une accentuation de la concurrence tant sur le marché interne que sur les marchés externes, ce qui a débouché sur une diversité et une multitude des produits et services offerts. Un tel phénomène a engendré un intérêt particulier aux techniques de marketing y afférentes et elles-mêmes étaient sujettes des recherches approfondies remarquables.

Influence des enfants sur la décision de départ en vacances :

En essayant d'influencer leurs parents, les enfants explique Imène Kammoun utilisent différents types d'influences telles les stratégies de négociation, de persuasion, émotive ou stratégie de demande. « L'influence des enfants varie tout au long des étapes du processus de décision d'achat dit-elle. Par exemple, pour des produits comme la stéréo, à la phase de persuasion, la connaissance des produits par les enfants conforte l'influence qu'exercent ces derniers. Ce résultat s'explique par le fait que cette influence est généralement importante dans l'étape de l'identification et elle est sensiblement inférieure dans l'étape de la décision. Cependant, si cela peut se vérifier pour la décision de consommation en générale, la question qui se pose est de savoir si cette influence est réelle lorsqu'il s'agit d'un bien particulier comme la décision de départ en vacances. La première décision à prendre est le fait de savoir si on va partir en vacances ou non : C'est ce qu'on appelle la décision générique. Des personnes plus âgées et à revenu plus modeste sont les plus susceptibles de renoncer à leurs vacances, tandis que des

personnes jeunes et à revenus moyens sont des vacanciers actifs. Ils trouvent même des produits de remplacement meilleur marché si le revenu ne permet pas d'accéder aux vacances usuelles. Les vacances, peuvent être évaluées différemment par les consommateurs et même au sein de la même famille. Dans cette étape les vacances sont évaluées et comparées avec d'autres types de dépenses comme les biens de consommation durables. Ceci nous amène à parler des déterminants de la décision et des facteurs d'influence.

Les facteurs d'influence :

Nombreux sont les paramètres qui conditionnent les choix et font des arbitrages indépendamment des affinités réelles à l'intérieur de la famille. Imène Kammoun énumère cinq facteurs :

a. Le facteur âge :

L'âge des enfants peut être considéré comme l'un des éléments d'influence internes les plus importante. La seule véritable préoccupation étant la présence d'un réseau de sociabilité sur le lieu des vacances. Cela amène généralement les parents à inviter avec eux un ami de leur enfant afin de l'accompagner et l'occuper et préserver leur propre tranquillité. Pour les adolescents, la tendance à l'autonomie prévale. Ils affichent des revendications de plus en plus individuelles en matière de vacances, ce qui influe différemment sur le processus de décision. Ils donnent leurs avis sur le choix de destination, sur la structure d'hébergement etc....



b. Le réseau familial :

Les grands-parents sont considérés comme des premiers prescripteurs de la famille et accueillent les petits enfants. On constate également que les frères et sœurs et les familles élargies jouent un rôle décisif dans l'organisation des vacances. Ces séjours sont choisis pour des raisons affectives évidentes mais aussi pour des raisons d'économie et de fonctionnalité.

c. La personnalité des parents :

Généralement les parents consacrent du temps pour préparer les vacances à partir du moment où ils considèrent que ces vacances sont une période importante de l'année.

d. Les facteurs externes :

Parmi les facteurs externes on trouve souvent la disponibilité du temps. Ce facteur conditionne en grande partie le choix des vacances. Certains choisissent de passer leurs vacances dans la résidence secondaire. Ceci est considéré comme étant une diversité de choix notamment pour le lieu des vacances.

e. Le budget vacances :

Le prescripteur majeur du processus de décision dans la famille est le budget alloué pour les vacances. La programmation des vacances dépend notamment des moyens financiers dont disposent les familles. Les enfants sont généralement loin de la contrainte budgétaire de leurs familles.

Quand les parents font prévaloir leurs goûts par rapport à ceux de leurs enfants

Le processus de prise de décision de départ en vacances fait intervenir plusieurs facteurs qui peuvent être regroupés en trois dont chacun est la résultante d'un nombre de déterminants liés à l'environnement à la culture, à la classe sociale, au degré de communication intrafamiliale, à l'importance des enfants dans la prise de décision... « L'étude de l'influence des enfants comme le souligne Imène Kammoun révèle que les décisions relatives aux vacances traduisent un réel projet de famille sur lequel chacun a droit de regard. Toutefois, les enfants reconnaissent leurs limites et n'interviennent que très peu, dans le choix des prestations touristiques comme l'hébergement, un aspect qui les intéresse moins. Bien que n'influençant pas directement et objectivement leurs parents, les enfants les influencent indirectement et détiennent en cela une force de négociation plus que de prescription. En fait, les vacances ne sont en aucun cas un produit de grande consommation sur lequel l'influence de l'enfant peut être identifiée de façon catégorique. Toutefois, l'influence liée aux différents facteurs, notamment budgétaires, nous semble peser suffisamment lourd dans les choix de vacances et laisse peu de véritable place à une vraie négociation entre parents et enfants. Ainsi, obligés de faire des choix, en fonction de conditions matérielles, d'un réseau de relations familiales, d'un patrimoine, d'un comité d'entreprise... les parents ont également tendance à vouloir « passer de bonnes vacances », donc à privilégier leurs goûts par rapport à ceux de leurs enfants. Ces résultats éclaircissent le point de vue des investisseurs du secteur touristique en ce qui concerne les stratégies et les politiques adéquates en vue d'améliorer la rentabilité et l'efficacité de leurs investissements. Sur le plan marketing, les stratégies adoptées peuvent avoir comme fondement ces résultats dans le sens où ils peuvent baser leurs techniques sur la cible (enfants et famille) qui exercent un impact direct ou indirect sur la décision finale de départ en vacances. Ainsi des facteurs exogènes, externes à la famille (consommateur) et à l'entreprise qui offre un tel service (producteur) sont d'une importance majeure dans le processus de décision de départ en vacances ».

Le printemps du marketing au menu des journées de l'URAM à Hammamet

Communication, le parent pauvre de l'entreprise

L'unité de recherche et d'applications en marketing de la faculté de sciences économiques et de gestion de Tunis a organisé les 4 et 5 mai à Hammamet les troisièmes journées du marketing « le printemps du marketing » Ces journées comme nous le précise Pr Néji Bouslama Président de l'URAM se présentent sous les signes de l'innovation, l'ouverture et l'international. L'URAM innove et s'ouvre cette année davantage sur son environnement en associant les professionnels de la communication et en coopérant avec d'autres associations scientifiques. Au programme de ce colloque figuraient plusieurs ateliers et tables rondes traitant un grand nombre de thèmes : la communication marketing, le comportement du consommateur, la distribution, la psychologie de consommation, le marketing relationnel, le marketing international, le marketing éthique et politique, la méthodologie et analyse de données... A l'issue desquels, ces journées ont été clôturées par une table ronde sur le thème : Recherche et « Millenium Goals » en Tunisie : quelles perspectives ?



Internet et cyber consommation

Jean François Lemoine professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et Emna Chérif doctorante ont évoqué cette relation entre agent virtuel et internaute. Y a-t-il un intérêt à recourir aux agents virtuels et comment contourner les motifs de leur non utilisation ?

« Nos résultats renseignent les professionnels sur le fait que les internautes jugent utile le recours aux agents virtuels sur les sites web. Les fonctions qui leur sont associées en témoignent : aider le consommateur lors de sa navigation sur internet, l'accompagner durant son parcours pour qu'il se sente moins seul et le conseiller en cas de besoin. Investir dans des agents virtuels peut donc permettre aux praticiens de créer de la valeur pour leurs clients dans la mesure où ces derniers ne les perçoivent pas comme quelque chose d'anecdotique. Mais la simple présence d'agents virtuels sur un site web n'est pas suffisante pour créer du lien social mais qu'il est désormais utile de s'interroger sur les caractéristiques anthropomorphiques optimales qu'ils doivent présenter lors de leur interaction avec l'internaute. L'analyse des entretiens nous a permis d'attirer l'attention sur quelques dimensions susceptibles de favoriser l'utilisation et l'interaction avec un agent virtuel. Ces résultats nous ont permis de montrer qu'il y a une forte correspondance entre les attentes des internautes par rapport à un humain et celles ayant un rapport avec un agent virtuel. La prise en compte de ces caractéristiques anthropomorphiques peut laisser supposer qu'une meilleure relation interpersonnelle entre le consommateur et le site pourrait être établie. D'une manière générale, cette première série de résultats constitue une étape dans l'aide à une meilleure implémentation des agents. Plus précisément, cette étude nous semble pouvoir aider les entreprises spécialisées dans la création d'agents virtuels à proposer des entités anthropomorphes plus sophistiquées et plus adaptées à leurs utilisateurs. Elle pourra également servir

de base à de futures recherches à caractère confirmatoire (expérimentations) se proposant de tester les effets respectifs de chaque caractéristique anthropomorphique sur le comportement de l'internaute. Le recours aux agents virtuels anthropomorphes nous paraît comme un outil marketing très prometteur pour les praticiens. Cependant, ces derniers devront se poser deux questions majeures. Les agents virtuels présenteront-ils toujours un avantage concurrentiel si leur utilisation se démocratise sur les différents sites ? L'implémentation des agents aboutira-t-elle avec autant de succès pour toutes les enseignes et les catégories de produits ?

L'exposition incidente à une publicité

Cherchant à mettre en évidence et modéliser les éventuelles implications de la publicité incidente sur le consommateur, la recherche présentée par Amira Belhadj Hassine Assistante à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Mahdia conjointement avec Jameleddine Gharbi Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et de Gestion de Jendouba se sont doté d'un objectif précis de comprendre les principales caractéristiques d'une exposition incidente ainsi que les effets qu'elle peut provoquer sur les décisions du consommateur. Ils ont montré, à travers une revue de la littérature, que des messages publicitaires inédites avec des marques inédites apparaissant dans le champ visuel périphérique produisent des effets favorables sur la formation de jugement, attitudes et préférences vis-à-vis de la marque, alors que les personnes disent ne jamais avoir vu les marques et sont incapables de rappeler le moindre élément du contexte d'exposition. La revue de la littérature a montré que l'exposition incidente à une publicité peut influencer la formation d'effets cognitifs, affectifs et conatifs chez le consommateur. Ainsi, les recherches précédentes ont montré un effet favorable vis-à-vis de la marque publicisée sur la formation de jugement, attitudes, préférences favorables allant même

au choix de cette marque. Par exemple, Janiszewski (1988) montre que l'exposition à une publicité adjacente pendant la lecture d'un article dans un journal peut augmenter la préférence du consommateur à cette marque, et peut renforcer la place de la marque dans l'ensemble de considération. Shapiro (1999) affirme que ces messages publicitaires tendent à accroître la probabilité que la marque soit considérée dans le processus de choix d'un futur achat ainsi qu'une meilleure préférence vis à vis de la marque publicisée. Channouf A., (2000) déclare que cette information secondaire peut avoir un impact sur les attitudes et les comportements des consommateurs. Chan Y.Y (2008) a montré que l'exposition incidente favorise la formation d'une réponse affective manifestée dans un sentiment de familiarité et de préférence vis-à-vis de la marque. Finalement, les résultats théoriques obtenus sur l'exposition incidente peuvent servir comme un outil à exploiter par les marketeurs afin de développer chez les consommateurs des attitudes et des préférences vis-à-vis de leurs marques. Ainsi, appliquée dans un site web, il revient aux designers et aux créateurs de sites web, en insérant une exposition incidente, d'attirer le surfeur et l'amener à acheter le produit exposé.

La confiance envers la marque et le regret chez le consommateur

On a peur de son assiette (...) Qu'est-ce qui nous fait si peur ? Quoi manger et comment manger ? La nourriture quotidienne est-elle devenue si problématique ? ou encore « Pourquoi, dans les sociétés modernes où le risque est objectivement de plus en plus faible, on assiste à une montée des craintes et des inquiétudes de la part des consommateurs ? »

Tout se passe comme si l'acte alimentaire posait un problème délicat, difficile, peut-être insoluble, à l'individu. Le consommateur affiche des craintes vis-à-vis de son assiette. Cette peur provient d'une information non concluante qu'il reçoit tous les jours concernant son ali-

mentation. Najla Zendah Sfar maître assistant à la Faculté des Sciences Economiques & de Gestion de Mahdia, a estimé que les changements intervenus dans l'environnement de l'univers agroalimentaire au cours de la dernière décennie incitent le consommateur à rechercher une certaine sécurité susceptible à notre avis de conforter le rôle essentiel de la confiance dans les stratégies de réduction de la peur des consommateurs dans ce qu'ils mangent. Les firmes du secteur agroalimentaire s'interrogent alors sur les conditions de retour de la confiance perdue des consommateurs. C'est là que le thème de la réassurance semble donc se placer au cœur des préoccupations des dirigeants d'entreprises. Melika Ben M'Barek et Abderrazak Gharb de l'Université de Tunis el Manar ont essayé d'expliquer que la tendance à construire une relation consommateur en marketing continue à s'accroître et les recherches sur les émotions et les évaluations pré et post-achat en fournissent la preuve. En effet, les chercheurs et les praticiens qui se sont préoccupés des émotions qui interviennent lors des processus décisionnels et de leurs évaluations ont fourni une évidence large prouvant que les émotions influencent et commandent le comportement. D'où, poser le problème de la consommation sous l'angle des émotions doit aboutir à une meilleure compréhension de la nature de l'expérience vécue par le consommateur et de son comportement. Le regret, entre autres, est une émotion très délicate qui motive et oriente notre comportement.. Il est défini comme étant une émotion résultante de la comparaison défavorable entre « ce qui est » et « ce qui aurait pu être ». Elle faisait objet de plusieurs disciplines aussi diverses que l'économie, la psychologie, le marketing etc... On a constaté que les individus sont prêts à payer une prime pour éviter l'apparition du sentiment du regret. Nous avons synthétisé aussi l'apport de la théorie du raisonnement contrefactuel, selon laquelle le regret peut être généré suite à l'engagement dans des pensées contrefactuelles.

Pr Néji Bouslama (Président de l'URAM)

« Le marketing n'est pas une "dépense" superflue mais un investissement rentable »... « Il va passer à mon sens à son âge d'or »



Tout d'abord pour quoi ce printemps du marketing ?

Le printemps du marketing est une manifestation scientifique qui est aujourd'hui à sa troisième édition. Booster la recherche scientifique, encourager les doctorants et les chercheurs de façon générale à publier leurs travaux font partie de nos objectifs principaux. Mais ce n'est pas tout, en fait, depuis sa création en 2004, l'Unité de Recherche et Applications en Marketing (URAM), qui regroupe un grand nombre de doctorants, chercheurs et enseignants, s'est fixé comme objectif la connexion du chercheur-scientifique au monde professionnel faisant ainsi profiter les deux parties des connaissances et savoir-faire que leur deux mondes, certes différents mais intimement liés, peuvent se partager. Le printemps du Marketing, qui est aujourd'hui à sa 3ème édition se veut aussi une rencontre entre les chercheurs tunisiens venus d'autres unités mais aussi de chercheurs étrangers puisque depuis sa création il ne cesse d'intéresser nos confrères qui nous font le plaisir de venir partager notre passion pour ce domaine en perpétuelle évolution.

Pensez-vous que les entreprises ont réellement pris conscience de l'importance croissante de ces nouvelles attentes des consommateurs, et de ce que cela peut apporter à leurs marques et à leur relation client ?

Les consommateurs d'aujourd'hui sont en effet plus exigeants, plus sollicités par la concurrence, expérimentés et enfin multi fidèles. Dès lors une entreprise qui ignore ses différents changements nous semble réellement vouée à l'échec. Ainsi quand on relève le nombre croissant d'études commandées par les entreprises, on ne peut que comprendre leur prise de conscience réelle de l'évolution des attentes des consommateurs. En effet ces études permettent justement de découvrir les nouvelles attentes voire les nouveaux désirs de leurs clientèles : par exemple,

pour la grande distribution cela va des services dits périphériques (aire de parking, aire de jeu,...) jusqu'au service central à savoir la mise à la disposition des clients des produits et des services nécessaires (vente des produits, service après vente,...). Ainsi *les entreprises atteignent un double objectif : être à la hauteur des attentes des clients en ayant un marketing relationnel ciblé (les informations livrées via les sms en sont un bon exemple) et bien sûr obtenir une capitale image qui renforce le management de leurs marques.*

Vous avez abordé durant ce séminaire le thème internet et cyber consommation. Peut-on toutefois dresser un portrait type du cyber client ?

Bien évidemment les recherches dans ce domaine sont balbutiantes puisque le marketing électronique est plus développé entre les entreprises (B to B) qu'entre les entreprises et les consommateurs (B to C). toutefois les rares recherches effectuées ont montré que les consommateurs qui utilisent Internet sont surtout ceux qui veulent gagner du temps, qui veulent comparer les produits des concurrents et qui n'ont pas d'aversion particulière à l'égard d'Internet. Pour certains produits tels que les produits culturels (achat de CD, de livres ou autres) cela devient l'apanage exclusif des catégories socioprofessionnelles aisées, jeunes et ouvertes à l'international.

Quels conseils pourriez-vous donner à des acteurs qui souhaitent devenir e-commerçants mais qui hésitent encore ? Y a-t-il encore de la place pour de nouveaux acteurs ?

Devenir e-commerçants en Tunisie est difficile pour le B to C (en témoigne d'ailleurs l'expérience du Magasin Général) est plus facile pour le B to B. En fait l'explication est surtout liée au manque de confiance et au profil du consommateur tunisien (et arabe en général) qui aiment surtout le contact humain c'est-à-dire d'une personne à une autre. Il faut donc d'une part rassurer les clients sur cet aspect et

d'autre part préparer l'infrastructure nécessaire pour recevoir les commandes et les livrer dans les meilleurs délais et enfin commencer à faire l'e-commerçant auprès d'une cible précise (celle qui veut gagner du temps et être livrée rapidement avec un produit de qualité)

Quels sont les leviers pour une stratégie de marketing mobile performante ?

Seule une bonne base de données des clients (type CRM : Customer Relationship Manager) actualisée et couvrant toute la cible marketing de l'entreprise qui peut assurer un marketing mobile performant

À quoi est due finalement la réussite d'une campagne : à l'idée publicitaire ou à la stratégie des moyens ?

La réussite d'une campagne publicitaire n'exige pas à mon sens toujours de gros moyens parfois une simple idée publicitaire peut suffire en témoigne le lancement réussi de la marque Mamie Nova en France (groupement de quelques PME), face à des géants comme Danone ou Yoplait qui était basé sur un slogan bien recherché "merci qui?...merci mamie Nova", à la fin de la campagne moins d'un an plus tard 66 % des Français ont mémorisé le slogan!

Nos professionnels croient-ils au marketing ?

Je dirai oui et non. Oui parce que certains d'entre eux commencent à recruter des marketers (des merchandisers pour la grande distribution, des conseillers en marketing pour la télécommunication), d'autres pour mieux comprendre leurs marchés et leurs clientèles ne cessent de commander des études de marchés. Non parce que d'autres continuent à croire que le marketing est une "dépense" superflue alors qu'il s'agit d'un investissement.

Marketing et éthique vont-ils ensemble ?

Marketing et éthique vont bien ensemble. Il s'agit après tout de la gestion des affaires, si dans cette gestion la composante éthique est absente le consommateur/utilisateur perd confiance dans les produits de l'entreprise et il peut même aller jusqu'au boycott. A titre d'exemple quand Nike a fait travailler des jeunes pakistanais de moins de douze ans dans des conditions lamentables pour fabriquer ses ballons, son capital image et ses ventes en ont pris un sacré coup.

Comment voyez-vous l'avenir du marketing en Tunisie, et qu'est-ce qui selon vous fera vraiment avancer les choses ?

Face à une concurrence de plus en plus vive et une exigence accrue de la clientèle, le marketing va passer à son sens à son âge d'or, il y aura plus d'investissements dans les marques avec tout ce que cela entraîne en termes de communication publicitaire, de mise en place des produits, de design, de packaging... ce qui fera accélérer les choses c'est le rôle des marques étrangères qui s'installeront en Tunisie, des marques rodées aux différents techniques marketing, nos entreprises seront obligées de suivre le mouvement.

Ainsi les entreprises atteignent un double objectif : être à la hauteur des attentes des clients en ayant un marketing relationnel ciblé (les informations livrées via les sms en sont un bon exemple) et bien sûr obtenir une capitale image qui renforce le management de leurs marques.

La réussite d'une campagne publicitaire n'exige pas à mon sens toujours de gros moyens parfois une simple idée publicitaire peut suffire



La gestion de la crise de 2008 : Ce ne sont pas les exemples de plans de relance qui manquent



Par Ezzeddine Ben Hamida, Docteur en sciences économiques et Professeur de sciences économiques et sociales (Grenoble)



La crise de 2008 est la plus grave survenue dans le monde depuis la Seconde Guerre mondiale. La crise économique et sociale tunisienne actuelle est aussi la plus grave que notre pays ait connue depuis l'indépendance. A l'échelle internationale, pour lutter contre la récession, au-delà du sauvetage des banques, il fallait relancer l'économie mondiale pour atténuer, dans la mesure du possible, les effets récessifs de la crise financière sur l'économie réelle. Les banques centrales américaine et anglaise avaient en réalité toutes deux diminué déjà leurs taux d'intérêt directeur dès la fin de 2007. La banque centrale européenne, quant à elle, n'a entrepris une telle manœuvre de politique monétaire qu'un an après, soit le 6 novembre 2008. Ce qui s'est avéré trop tard pour éviter la profonde récession qui touche particulièrement l'Europe.

Dès le dernier trimestre 2008, de très nombreux pays ont mis en œuvre des plans de relance : le Japon (806 milliards de dollars en 2009 et 2010), la Chine (586 milliards d'euros consacrés principalement aux infrastructures ferrées, routières et portuaires) ou encore les Etats-Unis (780 milliards de dollars soit 5% du PIB). Contrairement à ce volontarisme et keynésianisme de ces puissances, l'union européenne s'est montrée assez médiocre dans ses plans de relance 2009-2010, comme l'illustre le tableau suivant :

Plans de relance 2009-2010 des principaux pays européens

(En milliards de dollars* et en pourcentage du PIB)

	France	Espagne	Allemagne	Italie	Royaume-Uni
Total investissement public	11,12(0,4%)	11,1 (0,7%)	10 (0,3%)	1,9 (0,1%)	3,2 (0,15%)
Soutien à la trésorerie des entreprises	19,32 (0,7%)	10,7 (0,7%)	20,8 (0,6%)	0,3 (0,0%)	
Aide aux secteurs	2,78 (0,1%)	4,17 (0,3%)	Nc.	Nc.	1 (0,05%)
Politiques de l'emploi et aides aux ménages	2,78 (0,1%)	8,2 (0,5%)	32 (0,9%)	4,6 (0,2%)	6,12 (0,29%)
Suppression impôt sur le patrimoine		2,5 (0,2%)			
Baisse de la TVA					16 (0,8%)
Autres			6,67 (0,2%)	2 (0,1%)	
Total	36,1 (1,3%)	34,3 (2,4%)	69,5 (2,0%)	9,0 (0,4%)	26,1 (1,3%)

Source : tableau construit sur la base de certaines données dans l'article « Comment désamorcer une déflation ? » de Xavier Thimault in La Lettre de l'OFCE, N°305, décembre 2008.

*Les données initiales sont exprimées en euros, j'ai pris l'initiative, pour la cohérence de l'article, de tout convertir en dollars : En décembre 2008 1 euro = 1,3917 dollars.

- L'argent injecté dans le circuit économique, au prix d'un endettement, risquerait de relancer, en cas d'importation excessive, l'économie de nos partenaires, surtout chinois –dont la qualité des produits laisse, d'ailleurs, à désirer- et européens.

- Un endettement excessif pourrait avoir comme conséquence la perte de notre souveraineté.

On constate ainsi la faiblesse de la relance européenne ; une faiblesse qui explique d'ailleurs le marasme économique actuel dont les conséquences sur le plan social sont désastreuses : le symbole le plus visible de cette détresse socioéconomique réside dans la montée du chômage (11% en moyenne avec 25% en Espagne), qui a comme corollaire l'escalade de la pauvreté. Si on classe les pays par l'importance de leur plan de relance en valeur absolue : l'Allemagne avec 69,5 milliards de dollars viendrait en tête suivie respectivement par la France (36,1 Mds \$), l'Espagne (34,3 Mds \$), le Royaume-Uni (26,1 Mds \$) et l'Italie (à peine 9 Mds \$). Si on les classe, à présent, par ordre d'importance relative: c'est l'Espagne qui tiendrait la tête du peloton, son plan de relance a représenté près de 2,4 % du PIB, suivie par l'Allemagne (2%), la France (1,3%), le Royaume-Uni (1,3%) et l'Italie (à peine 0,4%).

En filigrane, nous découvrons surtout, que l'Allemagne a particulièrement dépensé en politiques de l'emploi et en aides aux ménages (46% de son plan de relance soit 32 milliards de dollars) ainsi qu'en aides aux entreprises (trésorerie -30%-). Le Royaume-Uni a réduit fortement la TVA (relance de la consommation : 61,5% du plan de relance soit 16 milliards sur les 26,1 milliards). En ce qui concerne la France, sur les 36,1 milliards de dollars qui ont constitué son plan de relance, 19,32 milliards (soit 74%) ont surtout cherché à aider les entreprises (aides à la trésorerie, à certains secteurs comme l'automobile...).

Quel(s) plan(s) de relance pour la Tunisie ?

Le plan de relance tunisien devrait porter principalement

sur deux axes fondamentaux, d'une part, l'investissement public et, d'autre part, la lutte contre le chômage :

Pour que cette politique de relance par l'investissement public atteigne son objectif, son optimum, et que le principe du multiplicateur keynésien joue pleinement son rôle, il faudra, obligatoirement, confier les tra-

Le plan de relance tunisien devrait porter principalement sur deux axes fondamentaux, d'une part, l'investissement public et, d'autre part, la lutte contre le chômage.

vaux à des entreprises tunisiennes tout en leur fixant l'obligation de n'utiliser, dans la mesure du possible, que des produits et des matériaux locaux. Autrement, nous courons deux risques majeurs :

- L'argent injecté dans le circuit économique, au prix d'un endettement, risquerait de relancer, en cas d'importation excessive, l'économie de nos partenaires, surtout chinois –dont la qualité des produits laisse, d'ailleurs, à désirer- et européens.

- Un endettement excessif pourrait avoir comme conséquence la perte de notre souveraineté.

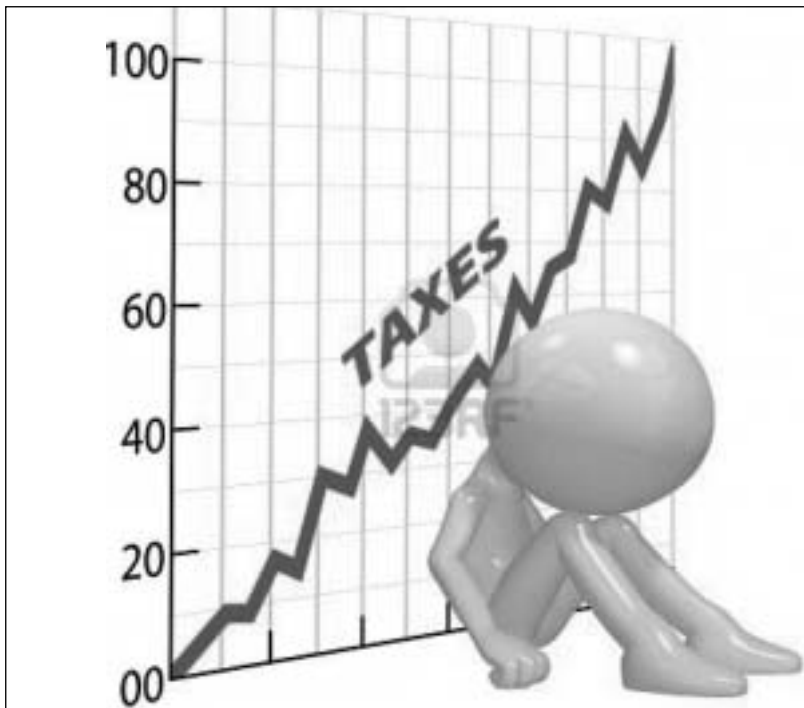
Concernant la question du chômage, la lutte contre ce fléau passe nécessairement par la mise en place d'une véritable politique d'accompagnement personnalisée des chômeurs. L'objectif serait d'améliorer l'employabilité des deman-

deurs d'emploi en leur apprenant à se vendre (élaboration d'un portefeuille d'expériences et de compétences) et à construire un projet professionnel. Ceci revient, dans un sens, à les responsabiliser en leur faisant prendre conscience que leur situation est en partie liée, peut-être, à des manques de qualifications personnelles ou à une inadéquation par rapport aux besoins de l'appareil productif et donc du marché du travail. En ce sens, il faudrait mettre en place des structures compétentes avec un personnel spécialisé capable d'apporter des réponses et d'orienter les chômeurs dans leur recherche d'emploi. A titre d'exemple, on pourrait envisager la création des structures passerelles entre les chômeurs et les entreprises ou encore entre les entreprises et les structures de formation professionnelle. Ou encore, on pourrait développer la formation en alternance et généraliser un tel concept même pour les formations du supérieur.

La lutte contre le chômage passe également par la réforme de notre système de formation professionnelle et de l'apprentissage industriel. Parvenir à une meilleure adéquation (quantitative et qualitative) entre, d'une part, le système éducatif et de formation professionnelle et, d'autre part, l'appareil productif constitue assurément la solution de l'avenir et de lutte en amont contre le chômage. L'introduction de l'enseignement des sciences économiques, dès le Secondaire, pourrait être également envisagée : en effet, familiariser les jeunes dès leur jeune âge avec le monde de l'entreprise et leur environnement socioéconomique et juridique c'est développer et susciter chez eux l'esprit d'entreprendre et de créativité.

Loi de finances complémentaire

Le budget tunisien reste financé par le contribuable



L'un des mérites de la loi de finances complémentaire pour 2012, en cours de discussion à l'Assemblée nationale constituante, est d'avoir respecté et consacré un acquis principal de la Tunisie indépendante, au niveau des finances publiques, illustré par la couverture des dépenses publiques au moyen des ressources propres et des recettes fiscales en particulier, a déclaré, samedi 5 mai, Slim Bèsbès, secrétaire d'Etat auprès du ministre des finances, chargé de la fiscalité, lors d'un débat général sur la loi de finances complémentaire pour 2012, organisé à Tunis, à l'initiative du Centre des jeunes dirigeants d'entreprises (CJD).

Ainsi, a affirmé le secrétaire d'Etat, la fiscalité est à la base des finances publiques, en Tunisie, et à ce titre, elle est à la base de toute sa politique économique et sociale, contrairement à nos voisins immédiats dont les économies reposent sur les recettes de leurs productions pétrolières.

Mr Slim Bèsbès a révélé, à cette occasion, un fait exceptionnel, savoir que la fiscalité, en Tunisie, a enregistré une croissance positive de l'ordre de 5,5% au cours de l'année 2011 marquée, pourtant, par le recul de plusieurs autres indicateurs économiques et par une croissance négative de l'ordre de moins 2%, environ. Mais, il n'a pas voulu dévoiler le secret de cette croissance positive de la fiscalité, en 2011, en dépit de la situation exceptionnelle que la Tunisie a vécue, durant cette année, dans le sillage de la Révolution.

Le budget de l'Etat de 2012 est financé à hauteur de 78% par les ressources propres, contre 22% au moyen de l'emprunt.

Les recettes fiscales assurent la couverture des dépenses publiques programmées dans le cadre du budget général de l'Etat à hauteur de 60%, mais elles représentent plus de 80% des ressources propres.

Aussi, a dit le secrétaire d'Etat, comme toujours, la Tunisie va compter sur l'honorable contribution du citoyen, à travers l'impôt et la fiscalité, pour couvrir les dépenses publiques prévues dans le cadre du budget général de l'Etat qui constitue, à son tour, au niveau du volume, un budget sans précédent, se montant à plus de 25 milliards de dinars.

Fayçal Derbal, l'expert connu en matière fiscale et budgétaire, présent à la rencontre, a signalé, toutefois,

l'absence de ce qui est appelé "budget économique", dans les documents relatifs à la loi de finances complémentaire, pour 2012, c'est-à-dire le cadre général fixant les choix et objectifs quantitatifs et qualitatifs, ayant guidé l'élaboration du budget et de la loi de finances pour 2012.

Cependant, le budget a été présenté, à l'Assemblée nationale constituante, et à l'opinion publique, accompagné d'une sorte de feuille de route sous le titre de "programme économique et social du gouvernement en 2012" et qui peut être considéré comme étant un budget économique.

Selon le secrétaire d'Etat, la philosophie qui a guidé l'élaboration du budget de l'Etat et de la loi de finances complémentaires pour 2012 est que ce budget ainsi que la loi de finances complémentaire représentent un ensemble de mesures conjoncturelles, inspirées des idéaux de la Révolution, et destinées à fournir une réponse immédiate aux besoins prio-

ritaires liés à la situation exceptionnelle que vit, actuellement, la Tunisie. Les actions qui y sont programmées ne revêtent pas un caractère structurel et la vocation d'une réforme des structures.

Choix justifiés

Ce contexte exceptionnel nécessitait une politique budgétaire expansionniste. Aussi, la loi de finances complémentaire a stipulé une augmentation supplémentaire de plus de quelques 2500 millions de dinars par rapport au budget initial adopté, fin décembre 2011.

La Banque centrale de Tunisie ne semble pas soutenir ce choix, mais, selon Fayçal Derbal, le Fonds monétaire international (FMI) est d'avis que chaque pays est libre de choisir la politique budgétaire qui convient le mieux à son contexte national, à condition qu'elle soit justifiée. Il existe deux types de politique budgétaire, savoir la politique budgétaire

expansionniste ou encore volontariste et la politique budgétaire austère ou austerité budgétaire, cette dernière est conseillée dans les cas d'endettement excessif de l'Etat, ce qui n'est pas le cas de la Tunisie, puisque le déficit budgétaire en 2012 est fixé au taux supportable de 6,5%, tandis que la part de l'emprunt dans la couverture du budget reste modérée, comme il a été signalé.

Se montant à environ 2500 millions de dinars, l'augmentation décidée servira à couvrir des dépenses publiques relatives à des rubriques consacrées "prioritaires" par la Révolution, dont le développement régional, l'emploi, la subvention des produits de consommation de base, la lutte contre la précarité sociale ou pauvreté (construction de 30 mille logements sociaux, entre autres), le soutien financier des municipalités et collectivités locales, et enfin une enveloppe assez substantielle intitulée "dépenses de gestion imprévues" destinée, le cas échéant, à faire face à des développements imprévus comme une hausse importante des cours mondiaux du pétrole et les incidences financières des négociations sociales.

S'agissant des dispositions fiscales, la loi de finances complémentaire a prévu un train de mesures visant à consolider la conciliation entre le citoyen et la fiscalité, sans représenter, pour autant, une amnistie fiscale, mais elles permettent des facilités de paiement de l'impôt, avec annulation des pénalités de retard et des poursuites judiciaires en faveur de tous ceux qui régularisent leur situation vis-à-vis de l'impôt.

Un autre train de dispositions fiscales est destiné à impulser l'investissement.



Lundi prochain, tenue de l'AGE de la STB

La STB tiendra lundi 14 mai courant son Assemblée Générale Extraordinaire –AGE– à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du

capital.

2. Augmentation du capital.

3. Modification de l'article six des Statuts.

4. Délégation des pouvoirs au conseil d'administration pour la réalisation de l'augmentation de capital.

ARTES : proposition d'un dividende de 550 millimes et d'une augmentation de capital de 12,750 MD

Lors de sa réunion tenue le 28 Avril passé, le Conseil d'Administration de la société ARTES, réuni récemment a décidé de proposer :

1- La distribution d'un dividende de 0,550 Dinar par action.

2- Une Augmentation du capital de 12 750 000 Dinars par incorporation des réserves, en deux tranches comme suit :

- Augmentation du capital d'un montant de 6 375 000 Dinars, par attribution d'une (01) action nouvelle pour quatre (04) actions anciennes, durant l'année 2012 avec jouissance en dividendes à partir du 01 Janvier 2012. Le capital sera porté de 25 500 000 Dinars à 31 875 000 Dinars.

- Augmentation du capital d'un montant de 6 375 000 Dinars, par attribution d'une (01) action nouvelle pour (05) actions anciennes, durant l'année 2013 avec jouissance en dividendes à partir du 01 Janvier 2013. Le capital sera porté de 31 875 000 Dinars à 38 250 000 Dinars.

3- La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Ordinaire durant le mois de juin 2012. Le jour et le lieu de l'AGO, seront fixés ultérieurement.

4- La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Extraordinaire durant le mois de juin 2012. Le jour et le lieu de l'AGE, seront fixés ultérieurement.

Emprunt obligataire «AIL 2012-1» : souscriptions clôturées

Les souscriptions à l'emprunt obligataire «AIL 2012-1» de 30 MD ouvertes au public le 06 mars 2012, ont été clôturées le 02 mai 2012.

Rappelons que les obligations du cet emprunt, émis par l'Arab International Lease "AIL", ont été émises pour une durée de 5 ans et offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux du Marché Monétaire + 1,5% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Taux annuel brut de 6,0% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Carthage Cement : financement complémentaire du projet de réalisation de la cimenterie

Le nouveau Conseil d'Administration de la société Carthage Cement réuni le 24 avril 2012 a traité des questions concernant le financement complémentaire du projet de réalisation de la cimenterie, et délibéré de la manière suivante :

* Autoriser le Directeur Général à contracter les crédits bancaires avec le pool bancaire composé de : STB, BT, BH, BNA, Amen Bank, Attijari Bank, BTK, BIAT, BTL, ATB, Stusid Bank et BTE, pour un montant de 60 MDT englobant d'une part 40 MDT de crédits d'investissement à moyen terme, et d'autre part des crédits pour le financement des intérêts intercalaires à échoir avant la date du 15 mars 2013, et ce conformément à l'accord de principe de la STB en tant que banquier chef de file.

* Proposer à l'Assemblée Générale de procéder à une augmentation de capital en numéraire permettant à la société une

levée de fonds d'environ 80 MDT.

Ce plan permettra de boucler le schéma de financement mis à jour, pour l'achèvement des travaux et l'entrée en production de l'usine. Sachant que les travaux d'engineering, de fabrication des équipements, de génie civil et de construction sont à des taux d'avancement proches des 100%, les travaux restant à réaliser concernent essentiellement l'achèvement du montage des équipements mécaniques et électriques et des structures métalliques.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a également délibéré sur les questions suivantes :

* Convocation d'une AGO pour le 21 juin 2012

* Convocation d'une AGE pour le 21 juin 2012 dont l'ordre du jour sera axé sur l'augmentation du capital de la société.

Agréments de constitution de six nouveaux FCP

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 12 avril 2012, d'agréer les fonds communs de placement suivants :

• FCP UNIVERS AMBITION PLUS : promu par la SCIF- Intermédiaire en Bourse et la Banque Tuniso- Koweïtienne - BTK -, ce fonds est un OPCVM de distribution et opère dans la catégorie des FCP Actions. Le Montant initial de «FCP UNIVERS AMBITION PLUS» est de 100 mille dinars divisés en 10 mille parts de 10 dinars chacune.

• FCP UNIVERS AMBITION CEA : promu également par la SCIF- Intermédiaire en Bourse et la Banque Tuniso- Koweïtienne - BTK -, ce fonds est aussi un OPCVM de distribution opérant dans la catégorie des FCP Mixte. Le Montant initial de «FCP UNIVERS AMBITION PLUS» est de 100 mille dinars divisés en 10 mille parts de 10 dinars chacune.

• FCP UNIVERS AMBITION PLUS : promu par TUNISIE VALEURS Intermédiaire en Bourse et AMEN BANK, ce fonds est un OPCVM de capitalisation et opère dans la catégorie des FCP mixte à capital garanti. Le Montant initial de «FCP UNIVERS AMBITION PLUS» est de 100 mille dinars divisés en 20 parts de 5 mille dinars chacune.

• BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP : promu par BIATCAPITAL - Intermédiaire en Bourse et la Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT -, ce fonds est un OPCVM de distribution opérant dans la catégorie des FCP Mixte. Le Montant initial de «FCP UNIVERS AMBITION PLUS» est de 100 mille dinars divisés en mille parts de 100 dinars chacune.

• BIATCAPITAL CROISSANCE FCP : promu aussi par BIATCAPITAL - Intermédiaire en Bourse et la Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT -, ce fonds est un OPCVM de distribution opérant dans la catégorie des FCP Mixtes. Le Montant initial de «FCP UNIVERS AMBITION PLUS» est de 100 mille dinars divisés en mille parts de 100 dinars chacune.

• BIATCAPITAL PRUDENCE FCP : promu aussi par BIATCAPITAL - Intermédiaire en Bourse et la Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT -, ce fonds est un OPCVM de distribution opérant dans la catégorie des FCP Mixtes. Le Montant initial de «FCP UNIVERS AMBITION PLUS» est de 100 mille dinars divisés en mille parts de 100 dinars chacune.

FCP AXIS CAPITAL

PROTEGE

change de dénomination

Le Collège du Conseil du Marché Financier, a décidé en date du 12 avril 2012, d'octroyer un agrément pour le changement de la dénomination de FCP AXIS CAPITAL PROTEGE en FCP AXIS CAPITAL PRUDENT.

SEMAINE BOURSIERE

Ventes bénéficiaires et léger effritement

L'effet des mouvements de prises de bénéfice (après la remarquable hausse durant le mois d'avril) conjugué avec l'accumulation des capitaux au niveau de l'introduction en Bourse des AMS et l'augmentation de capital de Tunis Ré et de la SOTUVER ont semble-t-il pesé sur le marché durant cette semaine écourtée d'une séance (mardi fête du travail). Le marché a connu une tendance légèrement baissière et un relatif ralentissement du niveau de l'activité.

En effet, le bilan hebdomadaire des variations s'est tourné au rouge pour afficher 32 baisses contre 22 hausses. Ceci a notamment affecté le comportement de Tunindex qui a dû régresser de -0,32% en terminant à 5099,84 points pour voir ses gains depuis le début de l'année s'établir à +7,32%.

Cependant, le nouvel indice TUNINDEX 20 a réussi à tirer son épingle du jeu pour boucler la semaine sur un mince gain de +0,06% à 1989,08 points portant son rendement depuis début janvier à +5,89%.

Au niveau des indices sectoriels, le bilan a fait ressortir quatre hausses contre huit baisses. Ceux des Assurances (60,96%) et de Agro-alimentaire et Boissons (+0,67%) ont réalisés les meilleurs gains de la semaine. En revanche les indices des Automobiles et Equipementiers (-8,38%) ; des Matériaux de Base (-2,40%) ; de la Distribution (-1,39%) et des Services aux Consommateurs (-1,38%) ont enregistré les baisses les plus sensibles.

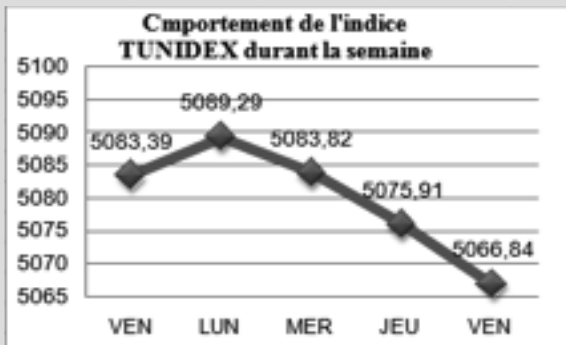
Parallèlement à la tendance, un ralentissement relatif du niveau de l'activité a été constaté comparativement aux semaines précédentes. Le Marché Central a totalisé un volume hebdomadaire de transactions de 37,6MD (compte non tenu de 13 MD sur l'Obligataire), soit une moyenne quotidienne de 9,2 MD.

Cinq valeurs ont accaparé à elles seules plus de 50% du total des capitaux traités. Il s'agit des lignes GIF FILTER (4,5 MD, soit 11,90% du marché) ; ARTES (4 MD, soit 10,6% du marché) ; AMEN BANK (3,9 MD, soit 10,43% du marché) ; ADWYA (3,4 MD, soit 8,87% du marché) et CARTHAGE CEMENT (3,2 MD, soit 8,6% du marché).

Ailleurs, notons MONOPRIX avec 2,6 MD ; TELNET (1,4 MD) ; BT avec 1,3 MD et SFBT 1,1 MD.

Côté tendance, les contre-performances les plus sensibles ont touché GIF FILTER -14,85% à 9,230 dinars ; AIR LIQUIDE TUNISIE -5,34% à 390 dinars ; ARTES -4,55% à 12,600 dinars ; TELNET -4,45% à 9,240 dinars ; ICF -3,74% à 33,500 dinars ; SPDIT SICAF -3,65% à 8,190 dinars ; UBCI -3,09% à 49 dinars ; ASSAD -2,77% à 10,900 dinars ; SOPAT -2,50% au cours de 3,900 dinars ; HEXABYTE -2,25% au cours de 8,700 dinars et STB -2,07% à 9,940 dinars.

Du côté du vert, notons les titres TUNIS RE +5,47% à 11,180 dinars ; SOTUVER +5,09% à 11,570 dinars ; STEQ +5,08% à 9,300 dinars ; ADWYA +3,53% à 8,800 dinars ; ELECTROSTAR +3,21% à 13,830 dinars et TUNINVEST SICAR +3,10% 10,980 dinars.

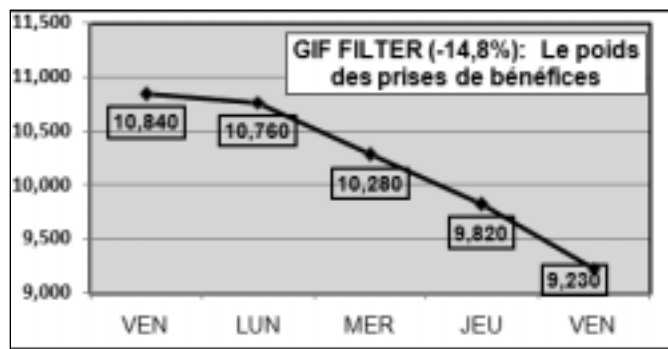


RECAP HEBDOMADAIRE

	SEM.PASSEE	SEM.PRECED.
Tunindex	5 066,84 points	5 083,39 points
VAR/Semaine	-0,33%	-0,62%
VAR/ dep. 1er janv.2012	7,30%	7,65%
Tunindex 20	1 989,08 points	1 987,91 points
VAR/Semaine	0,06%	-0,82%
VAR/ dep. 1er janv.2012	5,89%	5,83%
CAPITAUX TRAITES (semaine)	50,8 MD	67,6 MD
VALEURS EN HAUSSE	22	19
VALEURS EN BAISSE	32	37

GIF FILTER : effet prise de bénéfices

Après avoir fait réjouir ses porteurs par une belle série haussière, le titre GIF FILTER a dû subir l'effet des ventes bénéficiaires au cours de la semaine écoulée. C'est ainsi que le cours de l'action a connu une trajectoire baissière sous le poids des prises de bénéfices pour terminer en réservation vers le bas la veille du week-end passé au seuil de 9,230 dinars. Le titre a ainsi reculé de 14,8% d'un vendredi à l'autre enregistrant la contre performance hebdomadaire la plus sensible.

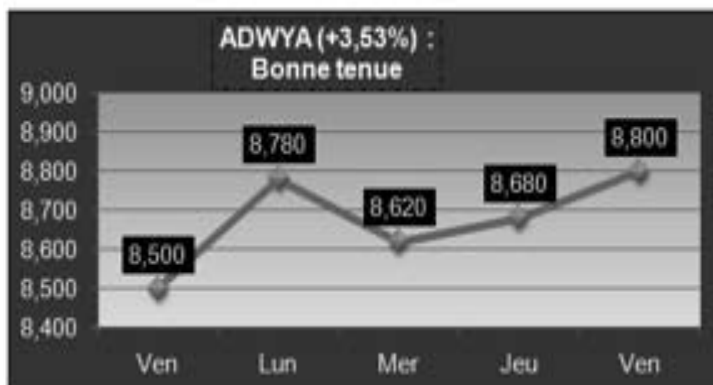


A signaler que la ligne GIF FILTER a été la ligne la plus active de la semaine avec plus de 420 mille actions traitées pour 4,5 MD.

En dépit de ce repli, le titre affiche un rendement remarquable depuis le début de l'année (+60,5%).

A rappeler que la société GIF FILTER et le groupe italien UFI Filter, à travers sa filiale de droit tunisien SOFIMA Filter, ont signé un accord préliminaire pour la cession d'au moins 51% du capital de GIF FILTER.

ADWYA : bonne tenue favorisée par les chiffres trimestriels



La valeur ADWYA a affiché une bonne tenue lors de la semaine passée en se positionnant à la quatrième place au palmarès des meilleures performances hebdomadaires. Le cours du titre a gagné +3,53% à 8,800 dinars après avoir réussi un nouveau plus haut annuel en mi-séance de vendredi dernier. Le titre cumule ainsi un rendement de plus de 24% depuis début janvier.

A noter que les indicateurs d'activité ont fait ressortir un

chiffre d'affaires de 14,6 MD durant le premier trimestre de l'année en cours, soit une hausse de 49% comparativement à la même période de 2011 et de 10% par rapport à celle de 2010.

LES + FORTES HAUSSES				LES + FORTES BAISSES				LES TITRES LES + ACTIFS			
Valeur	cours	var. %	vol. (MD)	Valeur	cours	var. %	vol. (MD)	Valeur	cours	var. %	vol. (MD)
TUNIS RE	11,180	5,47%	0,414	GIF-FILTER	9,230	-14,85%	4,476	GIF-FILTER	9,230	-14,85%	4,476
SOTUVER	11,570	5,09%	0,613	AIR LIQUIDE	390,000	-5,34%	0,698	ARTES	12,600	-4,55%	3,993
STEQ	9,300	5,08%	0,204	ARTES	12,600	-4,55%	3,993	AMEN BANK	76,050	1,67%	3,925
ADWYA	8,800	3,53%	3,336	TELNET HOLDIN	9,240	-4,45%	1,408	ADWYA	8,800	3,53%	3,336
ELECTROSTAR	13,830	3,21%	0,814	ICF	33,500	-3,74%	0,011	CAR. CEMENT	4,030	-1,23%	3,217

L'iPhone 4S chez Tunisie Telecom à partir de 99 dinars par mois

Tunisie Telecom a entamé dès mercredi dernier la commercialisation de la dernière version des iPhones : l'iPhone 4S. En effet, l'opérateur propose deux packs à partir de 99 dinars, pour tout engagement de 24 mois à un forfait Formi 200 dinars/mois ou au prix de 499 dinars pour un forfait de 100 dinars/mois sur 24 mois. Trois avantages sont inclus dans ces deux packs : un forfait internet mobile 3G++ de 6 Go/mois, 100% bonus utilisable le weekend end sur les réseaux fixe et mobile de Tunisie Telecom, et communications gratuites et illimitées vers 4 numéros préférés de Tunisie Telecom (fixe, mobile TT ou Elissa). Rappelons que l'iPhone 4S dispose notamment de l'assistant intelligent SIRI, de la puce A5 bicœur, de l'OS 5 et d'un appareil photos 8 mégapixels.



HP lance de nouvelles solutions d'aide aux entreprises

L'adoption croissante des smartphones et des applications mobiles change la façon dont les entreprises créent de la valeur et renforcent leurs avantages compétitifs face à la concurrence. De fait, la survie économique des entreprises dépend aujourd'hui de leur capacité à répondre aux demandes de leurs clients à travers les applications d'entreprise et de réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter et LinkedIn. La gamme étendue de solutions de transformation des applications d'HP permet aux clients de concevoir, construire et gérer des applications qui encouragent l'interaction entre les individus et les entreprises, mais également optimisent leurs environnements applicatifs traditionnels pour fournir une expérience utilisateur optimale. De nouveaux produits logiciels pour l'administration IT et la collaboration sociale. Forte de ses toutes dernières évolutions, l'offre HP Application Lifecycle Intelligence (ALI) améliore la collaboration entre les équipes de production et réduit les cycles de développement en offrant une vision temps réel, ainsi qu'une traçabilité totale, à l'échelle du cycle de vie des applications.

Dans le cadre de la suite IT Performance, HP s'est associé à Perfecto Mobile, un fournisseur de solutions de test en mode cloud pour étendre l'offre HP Unified Functional Testing afin d'offrir des applications multifonctionnelles permettant aux développeurs d'émuler et de tester l'expérience utilisateur des applications mobiles sur différents terminaux et types de réseau. En outre, les nouvelles offres logicielles HP complètent le développement agile d'applications mobiles et encouragent la collaboration sociale. L'événement client HP de référence, HP Discover, se déroulera du 4 au 7 juin prochains, à Las Vegas.



Les Webby Awards récompensent Internet

Pour la seizième année consécutive, les Webby Awards ont récompensé le meilleur du Web le 1er mai dernier. Instagram a ainsi été distingué, tout comme la chanteuse Björk ou la campagne de publicité pour la dernière Beetle de Volkswagen. L'Académie internationale des Sciences et des Arts Digitaux (en anglais IADAS pour International Academy of Digital Arts and Sciences) est composée



l'interactivité, les fonctionnalités et l'expérience globale.

Les candidats peuvent concourir dans quatre catégories principales : sites Web, publicité interactive, film et vidéo et enfin application mobile. Parallèlement, le public peut voter dans chaque catégorie pour l'un des concurrents. Les internautes élisant ainsi, parfois, des participants différents de ceux retenus en

de près de 1 000 membres issus de différents milieux, que ce soit des professionnels du Web, des figures du monde de l'art ou du « business ». On liste ainsi, par exemple, Beck, David Bowie, Biz Stone (le cofondateur de Twitter) ou encore Arianna Huffington (présidente du journal du même nom). Tous les ans depuis 1996, tout ce petit monde se réunit pour décerner les Webby Awards. Il s'agit de récompenser les meilleurs acteurs de l'Internet selon des critères aussi divers que la créativité, le contenu, le design, l'intégration,

le dernier lieu par le jury.

Cette année, 10 000 participants issus de 60 pays se sont inscrits. Hier, le public et le jury ont rendu leur avis et tous les résultats sont visibles sur le site The Webby Awards. Björk a été sacrée meilleure artiste de l'année. Et dans la catégorie Meilleure nouveauté, c'est... Instagram, la start-up achetée 1 milliard de dollars par Facebook, qui s'est imposée. La cérémonie de remise des prix aura lieu le lundi 21 mai et sera diffusée sur un canal YouTube spécifique. (01net)

Guerre des smartphones :



Samsung en tête, Apple le plus riche

Juniper Research vient de publier son étude trimestrielle sur l'état du marché des smartphones. Samsung repasse devant Apple en termes de ventes, mais la société américaine génère toujours plus de revenus. La société d'études britannique Juniper Research vient de publier son étude sur l'état des lieux du marché des smartphones pour le premier trimestre 2012. Samsung et Apple continuent d'être au coude à coude pour la première place. Pour les trois premiers mois de l'année, Samsung a écoulé plus d'appareils que son concurrent à la Pomme. 46,9 millions pour le premier, et 35,1 millions pour le second. Pour Juniper Research, le passage en tête de Samsung pourrait ne pas être définitif, car son avance n'est pas si importante que cela.

D'autant que les revenus générés par la division mobile d'Apple restent supérieurs à ceux qui reviennent aux smartphones de Samsung. L'iPhone a ainsi rapporté

22,7 milliards de dollars au premier trimestre alors que Samsung n'a engrangé que 17 milliards de dollars environ pour toute sa division mobile. Sans citer de chiffres, l'étude indique que le Galaxy SII et le Galaxy Note comptent pour beaucoup dans ce chiffre d'affaires.

La course en tête des deux sociétés prend en tout cas des airs de lourde domination. En effet, selon Juniper Research, à eux deux, les deux géants représentent près de 60 % du total des ventes de smartphones à l'échelle mondiale, établies à 139 millions d'unités, contre seulement 46 % le trimestre précédent.

Les autres acteurs, tels que HTC, RIM ou encore Nokia sont à la peine. Nokia n'ayant écoulé que, toujours selon l'étude Juniper Research, 11,9 millions de smartphones au premier trimestre. Pour rappel, le Galaxy SIII devrait être annoncé demain et l'iPhone 5 pourrait être dévoilé par Apple lors de sa prochaine WWDC.



Trois petites démos et puis c'est tout... Juste de quoi faire saliver ! Dans un monde mobile où la concurrence est rude, RIM n'a pas pris le risque de dévoiler trop tôt son nouveau système. Les trois démonstrations sont tout de même assez significatives du vent de renouveau qui souffle actuellement chez le fabricant canadien. Même si certaines idées ne sont pas totalement nouvelles, elles ont marqué les esprits des visiteurs du BlackBerry World 2012 et démontré qu'en matière de mobilité, beaucoup de choses sont encore à inventer...

BlackBerry est le grand spécialiste mondial des téléphones à clavier physique, au point que l'entreprise a toujours eu du mal à aborder la révolution du tout tactile. Les choses changent avec BB10 dont le clavier virtuel est très étonnant. Tout d'abord, l'efficacité et la précision de ce dernier s'améliorent de jour en jour, car le système au fil du temps apprend votre façon de taper et votre vocabulaire favori. Ensuite, au démarrage de la machine, le système analyse rapidement vos mails et documents pour repérer les mots les plus souvent employés.

4G : le Canada plus proche du but que la France

La France est un peu à la traîne pour la 4G. Le Canada, qui offre une topographie complètement différente est-il si en avance que ça... Presque ! Petite visite guidée par notre envoyé quasiment spécial. Vous imaginez un pays aussi compétitif que le Canada accepter une ségrégation de sa population à l'accès à Internet sous prétexte que le pays est trop grand ? Laisser des millions d'utilisateurs habitant dans les zones rurales – soit la grande majorité des nationaux – vivre dans l'abandon numérique ? Pourtant, en raison de la taille du pays, cela aurait pu être plus que compréhensible : d'une taille 18 fois environ plus grande que notre petit Hexagone, le Canada a tout du casse-tête pour le fournisseur d'accès – impossible de câbler tout le pays – et pour l'internaute. Malgré la très faible densité de population – la moyenne est de 3,3 habitants au km², à comparer avec nos 112 h/km² ! – l'activité micro-économique bourdonne non-stop au Canada. Chacun y va de son petit commerce en ligne, de l'auberge Bed & Breakfast au gîte pour chasseurs, en passant par l'ébénisterie, le réparateur de tracteurs, la ferme bio ou le professeur de piano, chacun possède son micro-site Web pour faire parler de son activité. Et le e-commerce, c'est quelque chose de sérieux au Canada : 114 millions de commandes annuelles passées pour un volume de 15,3 milliards de dollars canadiens, un joli chiffre pour un pays accueillant seulement 34 millions d'habitants dispersés sur une si grande surface ! (01net)



8 claviers pour faire d'un iPad un netbook improvisé



Petit à petit, l'iPad fait son nid en milieu professionnel. Telle quelle, la tablette d'Apple se prête toutefois davantage à la consommation qu'à la création de contenus. Pour en faire un ultraportable improvisé, rien de tel qu'un clavier. En voici 8 modèles. L'essence même des tablettes tactiles les dédie à la consommation de contenus plus qu'à leur création. Peu propice à la productivité face à des solutions nomades traditionnelles comme les netbooks, l'iPad n'y fait pas exception, quand bien même il s'affiche en première ligne de la consommation. À cet égard, dans quelle mesure l'ardoise numérique d'Apple peut-elle un tant soit peu remplir l'office d'un ordinateur improvisé et ainsi poursuivre sa colonisation des entreprises ? En premier lieu, par l'adjonction d'un clavier. En voici 8 modèles, dans tout l'éclectisme qui caractérise une offre pour le moins abondante : nombre de constructeurs se sont accoutumés à la prééminence de l'iPad jusqu'en milieu professionnel, de telle sorte que les périphériques dédiés poussent comme du chiendent. Au détriment de Google et son OS Android, la firme de Cupertino mène la danse. (Silicon.fr)

Huawei et Intel main dans la main sur le LTE TDD

Huawei et Intel vont animer un laboratoire commun en Chine pour accélérer l'adoption du TD-LTE dans le cadre du déploiement des réseaux mobiles 4G. Le constructeur chinois de solutions de communication Huawei et le numéro un mondial des puces électroniques Intel viennent d'annoncer un partenariat technologique autour de la technologie LTE TDD (Long Term Support Time-Division Duplex, aussi appelé TD-LTE). Les deux entreprises vont créer l'IOT (Interoperability Test), un laboratoire commun basé sur le territoire chinois et visant à accélérer le développement de tests d'interopérabilité et le déploiement des solutions LTE TDD. Le LTE TDD est la principale solution technologique développée au sein du consortium 3GPP et adoptée pour le déploiement des réseaux mobiles 4G. Le LTE offre aujourd'hui des



débits en mobilité de l'ordre de 100 Mbits, avec des temps de latence proches de ceux des réseaux fixes, et évoluera à terme vers le 1 Gbits. Le cabinet d'analyse ABI Research prévoit un demi million de bornes LTE d'ici 2016. Le partenariat vise à mettre en oeuvre l'expertise des deux groupes pour améliorer les technologies et faire progresser l'adoption du protocole de communication mobile à très haut débit. Huawei y apportera son expérience en matière de technologies réseau tandis qu'Intel mettra à profit ses connaissances développées

autour des plates-formes clientes de communication. Le fondateur de Santa Clara pourra notamment connecter directement ses solutions au réseau de l'équipementier chinois afin de les tester dans un environnement d'usage réel. (Silicon.fr)

Le chiffre



Les exportations des dattes ont atteint du 27 octobre 2011 au 2 mai 2012 la valeur de 173,5 MDT pour 50614 tonnes écoulées contre 143,5 MDT enregistrés à la même période de l'année précédente. Les prévisions tablent par ailleurs sur une hausse des exportations pour les mois de mai et juin de l'année en cours et ce en préparation au mois de Ramadan.

Fait marquant

L'Assemblée nationale constituante a approuvé le vendredi dernier les articles 8, 9 et 10 de la loi de finances complémentaire. Les dispositions en question concernent entre autres le soutien des entreprises économiques et touristiques sinistrées post-révolution. Une décision importante qui répond aux doléances des entreprises tunisiennes endommagées au lendemain de la Révolution.

Néanmoins, il va sans dire qu'il ne s'agit pas de nouvelles mesures, mais d'une prorogation de la loi promulguée en 2011, en vue de soutenir les entreprises sinistrées. Rappelons, que les opérateurs économiques attendaient avec impatience la réactivation de cette loi suspendue au cours du mois de mars 2012. Rappelons qu'au 3 mars 2012, 381 entreprises ont été dédommagées sur 600 dossiers présentés pour approbation d'une valeur de 31,8 MDT. Au total 70 entreprises ont bénéficié des mesures financières, sociales et fiscales.

Lexique

OBLIGATION DU TRÉSOR

Obligation émise par un gouvernement national. Les obligations du Trésor sont généralement mieux notées que les obligations de collectivités locales ou de sociétés et présentent donc un moindre rendement.



Bibliothèque

Crise... : Naufrage des économistes ? Enquête sur une discipline en plein questionnement

Les effets de la crise ne se sont pas limités à la débâcle de la finance et à la récession économique. En effet, elle a aussi touché le monde des économistes et certains ont parlé de la déroute de ceux qui n'ont pas réussi à la prévoir et à en mesurer l'ampleur. La question qui se pose aujourd'hui est de connaître les raisons de cette déroute et de ce naufrage collectif.

Comment expliquer cette faillite des économistes ? Comment analyser cette incapacité à prévoir l'une des plus graves crises de l'histoire économique moderne ? D'où vient cet aveuglement en la capacité du marché à corriger les errements des traders, attirés par le profit et le gain à très court terme ? Pourquoi éprouvent-ils les plus grandes difficultés à formuler les politiques nécessaires pour sortir de la crise actuelle ? Et, surtout, est-ce que le champ de la réflexion économique est capable de se renouveler pour échapper à sa propre crise, ainsi qu'à la défiance et à la suspicion que certains éprouvent aujourd'hui vis-à-vis des économistes ? Cet ouvrage apporte des éléments globaux de réponse à ces questionnements et à ces interrogations. Les auteurs montrent que la faillite des économistes réside principalement dans la volonté de faire de leur domaine un champ de savoir qui se rapproche davantage de celui du monde de la nature et s'éloigne des sciences sociales et humaines. Hakim Ben Hammouda est économiste et universitaire spécialisé dans les questions de développement et de commerce international. Il est titulaire d'un doctorat et d'une habilitation à diriger la recherche en économie internationale de l'Université de Grenoble. Il a enseigné l'économie internationale et l'économie du développement dans plusieurs universités. Il a publié de nombreux livres, rapports, articles et des chroniques dans différents journaux, aussi bien en France qu'à l'étranger.



Portrait

Abdelatif Mahmoud et la théorie du développement des PED

Abdelatif Mahmoud, né le 06 janvier 1957 à El-Milia dans le constantinois dans l'est d'Algérie, il est le fils de Abdelatif Mohamed et de Abdelatif Nouara, marié et père d'un enfant Abdelatif Islam, Son épouse est Oucief Soraya. Abdelatif Mahmoud, est conseiller de la Banque Mondiale et du fonds monétaire international à Washington au États Unis d'Amérique (USA)

Abdelatif Mahmoud, est professeur Agrégé de Sciences Économiques et Docteur en Sciences Économiques de l'université de Paris, Diplômé de Sciences Po et de l'École Nationale d'Administration de Paris, Docteur en Sciences Politiques de l'université de New York, Docteur en Droit International de Harvard University, Cambridge Massachusetts États Unis. Il est professeur à l'université de Boston, de New York, la Sorbonne à Paris et Conférencier à L'UQAM, Il est membre de l'Institut de Sciences Économique, et du Centre de recherche en économie appliquée et développement (CREAD) à New York.

Depuis 1999, il est membre de l'ordre des Économistes du Tiers Monde. En 1999, il est reconduit à la tête de la Commission des Affaires Économiques et Sociales de l'institut des études sur l'Amérique latine.

Il est l'un des théoriciens de l'économie des pays en développement dirigée. Il a effectué des travaux de recherche sur la théorie du développement et du nouvel ordre économique mondiale et a publié de nombreux ouvrages notamment sur l'économie des pays en développement.

Depuis 2003 à ce jour, Abdelatif Mahmoud est nommé consultant chargé de missions pour les pays en développement à l'organisation des nations unies au conseil économique et social ainsi que l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao). Il est le président du cabinet symbiose dont il est consultant économiste international, recherche et développement économique analyse, le cabinet est implanté à New York et dans la région de Montréal (USA). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'analyse économique algérienne, la coopération internationale, développement économique, la finance et le commerce international.

La consommation tunisienne loin de sa vitesse de croisière

des prix
consommation

familiale et le repli des crédits à la consommation, la demande nationale tarde à reprendre son élan. La contrainte budgétaire des consommateurs tunisiens différant ses projets d'achat à des dates ultérieures. Ainsi et selon l'indice de climat de consommation publié par le Centre tunisien de veille et d'intelligence économique, rien ne semble inciter les consommateurs à effectuer de grandes emplettes durant les prochaines semaines. Il s'agit notamment des achats de biens durables

Avec la
flambée
à la

notamment les logements, les voitures et les meubles. Toutefois et en dépit de sa tendance baissière, on note une légère amélioration de l'indice du climat de consommation pour atteindre le seuil de 36,7% en avril 2012 contre -42,3% au

terme du premier trimestre de l'année en cours. Selon la même enquête et malgré la légère perception budgétaire, 75% des interviewés pensent que leur budget est tout juste suffisant tout en ayant recours à l'épargne alors que 20% estiment que leur budget permet à peine à subvenir à leurs besoins. Quant à l'évolution des prix, 98% des personnes

interrogées affirment une hausse prépondérante des prix. Toutefois, l'échantillon de consommateurs couverts par l'enquête gardent l'espoir et tablent sur une légère baisse des prix pour les prochains mois. De toutes les façons l'espoir fait toujours vivre. L'abaissement des prix des produits de base est aujourd'hui une priorité absolue. Le ministère de l'agriculture affirme une légère baisse des prix dans les prochains jours. La récolte s'annonce sous les meilleurs auspices pour la plupart des produits. Mais faut-il au préalable accentuer le contrôle économique, le contrôle douanier et limiter la fuite illégale de marchandises vers la Libye ?